



L B S

L B S. P R. A

BROMPTON
FUNDS

VALUE INTEGRITY PERFORMANCE

– THE FOUNDATION FOR EXCELLENCE

Portefeuille équilibré de grandes sociétés d'assurance vie et de grandes banques canadiennes.
DBRS a attribué la note Pfd-3 aux actions privilégiées du Fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Le 7 août 2019

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds de Life & Banc Split Corp. (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires non audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Il est possible d'obtenir les états financiers annuels audités ou intermédiaires non audités gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec Brompton Funds en utilisant l'une des méthodes susmentionnées pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille.

Sauf indication contraire, tous les chiffres qui figurent dans le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds sont fondés sur la valeur liquidative, calculée conformément aux actes constitutifs du Fonds.

LE FONDS

Life & Banc Split Corp. est une société de placement à capital variable gérée par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »). Le Fonds a des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation qui se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX »), respectivement sous les symboles LBS et LBS.PR.A. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE et CELI. Les actions privilégiées sont notées Pfd-3 par Dominion Bond Rating Service Limited (« DBRS »).

Les actions privilégiées du Fonds donnent droit à des versements trimestriels cumulatifs fixes, habituellement des dividendes canadiens déterminés qui sont moins imposés que le revenu d'intérêts. Elles ont priorité de rang sur les actions de catégorie A en cas de dissolution. Toutefois, la valeur liquidative des actions privilégiées n'augmente pas lorsque la valeur des actions sous-jacentes augmente. Les actions de catégorie A suivent les fluctuations des actions sous-jacentes, mais de façon plus prononcée que si l'investisseur détenait ces titres sous-jacents directement. Cette accentuation des rendements est connue sous le nom de levier financier.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont les suivants :

- i) verser trimestriellement aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces fixes et cumulatives de 0,13625 \$ par action et leur rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ par action privilégiée à la date d'échéance;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces ciblées à 0,10 \$ par action et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit, à pondération égale au moment du placement et lors de tout rééquilibrage, dans un portefeuille composé d'actions ordinaires des six banques canadiennes et des quatre sociétés canadiennes d'assurance vie suivantes :

Banques

Banque de Montréal
Banque Canadienne Impériale de Commerce
Banque Nationale du Canada
Banque Royale du Canada
La Banque de Nouvelle-Écosse
La Banque Toronto-Dominion

Sociétés d'assurance vie

Great-West Lifeco Inc.
iA Groupe financier
Société Financière Manuvie
Financière Sun Life inc.

Le portefeuille est rééquilibré au moins une fois par année pour tenir compte des variations de la valeur de marché des placements et pour refléter l'effet d'une fusion ou d'une acquisition ayant une incidence sur une ou plusieurs des banques ou des sociétés d'assurance vie. Le Fonds peut vendre des options d'achat couvertes et des options de vente assorties d'une couverture en espèces afin de produire un revenu distribuable supplémentaire ou de réduire la volatilité du portefeuille. En outre, le Fonds peut vendre des titres du portefeuille pour reconstituer son fonds de roulement ou remplacer des placements au moyen du produit de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues précédemment.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Émissions

Le 4 avril 2019, le Fonds a réalisé une émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (l'« émission d'actions »), pour un produit brut total d'environ 25,5 M\$. Les actions de catégorie A ont été offertes à un prix de 8,10 \$ par action et les actions privilégiées, à un prix de 10,00 \$ par action.

RISQUES

Les risques associés à un placement dans les actions du Fonds figurent dans la notice annuelle 2018, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Aucun changement de nature à modifier de façon significative les risques associés à un placement dans les actions du Fonds n'a eu lieu au cours de la période close le 30 juin 2019.

RÉSULTATS

Distributions

Les distributions versées aux porteurs d'actions de catégorie A se sont élevées à 0,60 \$ par action pour le premier semestre de 2019, montant inchangé par rapport à la même période en 2018 et qui correspond à des distributions mensuelles de 0,10 \$ par action. Les distributions sur les actions privilégiées se sont élevées à 0,2725 \$ par action, comparativement à 0,2375 \$ en 2018. Depuis sa création, le Fonds a distribué 14,25 \$ par action de catégorie A et 6,43 \$ par action privilégiée. Calculés en fonction du prix de clôture du Fonds au 30 juin 2019, les taux des distributions actuels sur les actions de catégorie A et sur les actions privilégiées représentaient respectivement un rendement de 15,6 % et de 5,3 %. Le Fonds offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs d'actions de catégorie A de réinvestir automatiquement les distributions mensuelles, sans commissions, dans des actions supplémentaires de catégorie A du Fonds. Au cours du premier semestre de 2019, 64 939 actions de catégorie A ont été acquises sur le marché, en vertu du régime, à un prix moyen de 7,82 \$ l'action.

Revenus et charges

Le portefeuille de placements du Fonds a généré des revenus de 0,37 \$ par action de catégorie A au cours du premier semestre de 2019, montant inchangé par rapport à la même période en 2018. Le total des charges s'est élevé à 0,10 \$ par action de catégorie A pour le premier semestre de 2019, contre 0,09 \$ par action de catégorie A pour la période correspondante de 2018.

Valeur liquidative

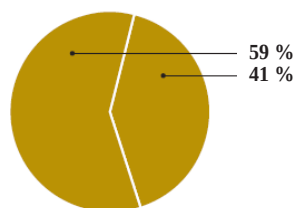
La valeur liquidative par action de catégorie A était de 7,23 \$ au 30 juin 2019, comparativement à 5,91 \$ au 31 décembre 2018, en hausse de 22,3 % en raison de la performance du portefeuille. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. La valeur liquidative totale du Fonds était de 470,4 M\$ au 30 juin 2019, en hausse par rapport à 412,0 M\$ au 31 décembre 2018. Cette augmentation de 58,4 M\$ s'explique par un gain net sur placements de 56,7 M\$, un produit de l'émission d'actions privilégiées de 14,1 M\$ et un produit de l'émission d'actions de catégorie A de 11,4 M\$, dont il faut déduire des distributions sur les actions de catégorie A de 16,0 M\$, des distributions sur les actions privilégiées de 7,2 M\$ et des frais d'émission et une rémunération des placeurs pour compte liés aux émissions d'actions de 0,6 M\$.

Portefeuille

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le portefeuille du Fonds comptait des actions ordinaires de six banques et de quatre sociétés d'assurance, comme il est mentionné à la section « Objectifs et stratégies de placement ».

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le Fonds a enregistré un gain net réalisé et une variation nette du gain latent de 49,4 M\$ au cours du premier semestre de 2019. Sur ce montant, une tranche de 29,1 M\$ est attribuable aux titres des sociétés d'assurance et le reste, aux titres bancaires. Au cours du premier semestre de 2019, le Fonds a vendu, de façon sélective, des options d'achat portant sur les titres des sociétés d'assurance et des banques en portefeuille, ce qui a généré des primes de 1,4 M\$ et une perte nette réalisée de 0,1 M\$ sur les options. La perte réalisée représente le montant des primes reçues, déduction faite du montant payé pour dénouer les options. Au cours du premier semestre de 2019, le Fonds a vendu des options d'achat dont la valeur notionnelle moyenne représentait 6,9 % du portefeuille. Au 30 juin 2019, le Fonds avait sept options en cours dont la valeur notionnelle représentait 7,6 % du portefeuille.

Secteurs du portefeuille



Gains (pertes) nets par secteur (en millions)		Latents (variation)	Total
Réalisés			
Banques	1,5 \$	19,0 \$	20,5 \$
Assurance	0,1	29,0	29,1
Options	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Total	1,5 \$	47,9 \$	49,4 \$

Liquidité

Afin d'en assurer la liquidité, les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds sont respectivement cotées à la TSX sous les symboles LBS et LBS.PR.A. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions, conformément aux modalités de rachat du Fonds applicables à chaque catégorie.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées consistent en des services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit des services de gestion et d'administration au Fonds, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,60 % de la valeur liquidative du Fonds. Le gestionnaire affecte les frais de gestion qu'il reçoit à l'acquisition des actifs du Fonds, ainsi qu'au règlement de ses charges administratives et du coût des services de gestion de placement; il réalise également des bénéfices. Le Fonds verse également au gestionnaire des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A du Fonds. Ces frais de service sont ensuite payés par le gestionnaire aux courtiers en valeurs, au prorata du nombre d'actions de catégorie A détenues par leurs clients respectifs à la fin de chaque trimestre civil. Pour le premier semestre de 2019, les frais de gestion et les frais de service se sont établis respectivement à 1,5 M\$ et à 0,4 M\$.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers intermédiaires non audités et annuels audités du Fonds. *Les données figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, n'ont pas pour fonction d'établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

Actif net par action de catégorie A¹⁾

		31 décembre				
Pour la période/l'exercice clos le	30 juin 2019	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net à l'ouverture de la période/l'exercice²⁾	5,91 \$	10,06 \$	9,74 \$	7,46 \$	9,58 \$	9,29 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités³⁾						
Total des revenus	0,37	0,74	0,72	0,72	0,73	0,70
Total des charges	(0,10)	(0,27)	(0,26)	(0,17)	(0,24)	(0,19)
Distributions sur les actions privilégiées	(0,27)	(0,50)	(0,47)	(0,47)	(0,47)	(0,47)
Gains (pertes) réalisés	0,06	0,35	0,51	0,23	0,32	0,38
Gains (pertes) latents	1,80	(3,48)	1,13	3,17	(1,32)	1,08
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	1,86 \$	(3,16) \$	1,63 \$	3,48 \$	(0,98) \$	1,50 \$
Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A^{2,4)}						
Dividendes	s. o.	0,18 \$	0,25 \$	0,14 \$	0,12 \$	— \$
Remboursement de capital	s. o.	1,02	0,95	1,06	1,08	1,20
Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A	0,60 \$	1,20 \$	1,20 \$	1,20 \$	1,20 \$	1,20 \$
Actif net à la clôture de la période/l'exercice²⁾	7,23 \$	5,91 \$	10,06 \$	9,74 \$	7,46 \$	9,58 \$

¹⁾ L'information financière est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière.

²⁾ L'actif net par action de catégorie A et les distributions par action de catégorie A sont établis selon le nombre réel d'actions de catégorie A en circulation à la date pertinente.

³⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action de catégorie A a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

⁴⁾ Les répartitions aux fins fiscales pour la période close le 30 juin 2019 ne seront disponibles qu'à la fin de l'exercice.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Au	30 juin 2019	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative (en milliers) – incluant les actions privilégiées	470 416 \$	411 952 \$	445 160 \$	362 272 \$	320 469 \$	297 036 \$
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	27 296	25 888	22 194	18 348	18 350	15 169
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ¹⁾ – actions de catégorie A	10,18 %	9,75 %	8,52 %	8,37 %	9,82 %	6,93 %
Ratio des frais d'opérations ²⁾	0,01 %	0,01 %	0,02 %	0,01 %	0,02 %	0,01 %
Taux de rotation du portefeuille ³⁾	3,13 %	5,75 %	9,48 %	6,06 %	8,41 %	1,61 %
Valeur liquidative par unité ⁴⁾	17,37 \$	16,04 \$	20,17 \$	19,86 \$	17,58 \$	19,70 \$
Valeur liquidative par action de catégorie A	7,23 \$	5,91 \$	10,06 \$	9,74 \$	7,46 \$	9,58 \$
Valeur liquidative par action privilégiée ⁵⁾	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Cours de clôture – actions de catégorie A	7,69 \$	6,68 \$	9,96 \$	9,72 \$	8,05 \$	9,97 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	10,20 \$	9,84 \$	10,11 \$	10,12 \$	9,92 \$	10,22 \$

¹⁾ Le RFG des actions de catégorie A est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds pour la période indiquée, y compris les distributions sur les actions privilégiées et les frais d'émission, mais exclut les commissions de courtage liées aux opérations de placement du portefeuille. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A du Fonds pour la période. Veuillez vous reporter à la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-dessous pour connaître les précisions sur le calcul.

²⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les coûts de transactions que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur de marché moyenne de ces placements pour la période.

⁴⁾ Une unité est composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée. La valeur liquidative par unité est établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds, pour laquelle les actions privilégiées ne sont pas comptabilisées comme un passif.

⁵⁾ La valeur liquidative par action privilégiée exclut les distributions à verser sur les actions privilégiées.

Ratio des frais de gestion

Le RFG par action de catégorie A pour le premier semestre de 2019 s'est établi à 10,18 %, comparativement à 9,75 % en 2018 (voir le tableau ci-dessus), en raison d'une hausse du coût du levier financier ainsi que des frais d'émission et de la rémunération des placeurs pour compte liés aux émissions d'actions effectuées en avril. Le RFG par action de catégorie A comprend aussi les distributions sur les actions privilégiées, représentant le coût du levier financier. Le RFG par action de catégorie A, compte non tenu des frais d'émission et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,17 % au cours du premier semestre de 2019, en hausse par rapport à 1,97 % en 2018.

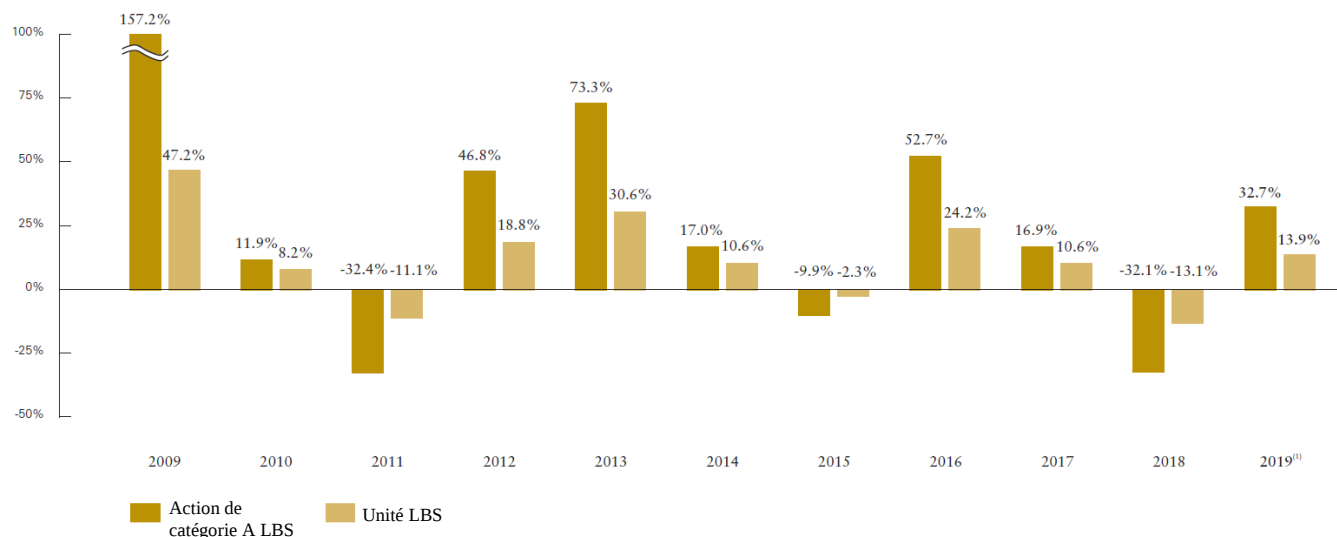
Le RFG par unité s'est établi à 7,46 % au cours du premier semestre de 2019, comparativement à 5,74 % en 2018. Le RFG par unité, compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées (couvertes par les revenus de dividendes du portefeuille) et des frais d'émission, s'est établi à 0,92 % au cours du premier semestre de 2019, comparativement à 0,91 % en 2018. Ce ratio rend davantage compte de l'efficacité actuelle de l'administration du Fonds.

RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions (y compris les distributions réputées, fondées sur la valeur intrinsèque des bons de souscription aux environs de leur date d'exercice) versées par le Fonds sur les actions de catégorie A et sur les unités au cours des périodes indiquées ont été réinvesties (respectivement, à la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité) dans des actions de catégorie A et des unités supplémentaires du Fonds.

Le graphique ci-après illustre le rendement d'une action de catégorie A et d'une unité du Fonds pour les périodes closes du 31 décembre 2009 au 30 juin 2019. Il indique le pourcentage de variation de la valeur d'un placement dans une action de catégorie A et dans une unité entre le premier et le dernier jour de chaque période.

Rendements annuels



1) Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019.

Le tableau suivant présente le rendement composé d'une action de catégorie A, d'une action privilégiée et d'une unité du Fonds pour chacune des périodes indiquées, comparativement à celui de l'indice plafonné de la finance S&P/TSX (l'« indice de la finance »), à celui de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice composé ») et à celui de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice des actions privilégiées »). L'indice de la finance est dérivé de l'indice composé et représente le secteur de la finance selon la norme GICS (Global Industry Classification Standard). L'indice composé reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'un large ensemble d'actions à grande capitalisation cotées à la TSX. L'indice des actions privilégiées est composé d'actions privilégiées négociées à la Bourse de Toronto qui respectent les critères de taille, de liquidité et de notation. Le Fonds détient un portefeuille géré passivement de quatre titres de sociétés d'assurance et de six titres bancaires. On ne s'attend donc pas à ce qu'il reproduise le rendement des indices, dont les portefeuilles sont plus diversifiés. Les indices ne tiennent compte d'aucuns frais de gestion, de fonctionnement, ni de courtage, alors que le rendement du Fonds est présenté après déduction de ces frais.

Rendements composés

	Semestres clos le 30 juin 2019	Depuis l'établissement ¹⁾
Life & Banc Split Corp. – actions de catégorie A ²⁾	32,7 %	8,6 %
Indice plafonné de la finance S&P/TSX	14,3 %	7,5 %
Indice composé S&P/TSX	16,2 %	5,5 %
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées ²⁾	2,8 %	5,2 %
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	(0,9 %)	1,3 %
Life & Banc Split Corp. – unités ³⁾	13,9 %	6,7 %

1) Période du 17 octobre 2006 (entrée en activité) au 30 juin 2019 (rendement annualisé).

2) Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par action privilégiée et supposent que les distributions sur les actions de catégorie A et les actions privilégiées versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions de catégorie A et des actions privilégiées supplémentaires, à leur valeur liquidative respective.

3) Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions sur les unités versées par le Fonds ont été réinvesties (à la valeur liquidative par unité) dans des unités supplémentaires.

Depuis la création du Fonds, et au cours du premier semestre de 2019, les actions de catégorie A ont dégagé un rendement supérieur à celui des indices de référence en raison de la forte appréciation des banques et des sociétés d'assurance du portefeuille et du levier fourni par les actions privilégiées.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2019

Valeur liquidative totale¹⁾	470 415 633 \$	
Composition du portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Banques	59,1 %	59,9 %
Assurance	40,4 %	40,8 %
Trésorerie et placements à court terme	0,5 %	0,5 %
Total du portefeuille	100,0 %	101,2 %
Autres passifs nets		(1,2 %)
Valeur liquidative totale	100,0 %	
Placements	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
iA Groupe financier	10,5 %	10,7 %
Financière Sun Life inc.	10,5 %	10,5 %
Société Financière Manuvie	10,3 %	10,4 %
La Banque Toronto-Dominion	10,2 %	10,4 %
Banque Royale du Canada	10,1 %	10,2 %
Banque Nationale du Canada	10,1 %	10,2 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	9,7 %	9,8 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9,5 %	9,7 %
Banque de Montréal	9,4 %	9,6 %
Great-West Lifeco Inc.	9,2 %	9,2 %
Trésorerie et placements à court terme	0,5 %	0,5 %
Total	100,0 %	101,2 %

¹⁾ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées.

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futurs, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « planifions », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.